

# MON ENFANT A AU MOINS UN SYMPTÔME DE LA COVID-19. QUE DOIS-JE FAIRE?

20210910

- Aviser l'école/service de garde que votre enfant a au moins un symptôme de la COVID-19.
- Garder votre enfant à la maison, l'isoler et lui faire passer un test de dépistage.
- Demander aux autres membres de la famille qui ne sont pas complètement vaccinés (c'est-à-dire 14 jours se sont écoulés depuis la 2e dose du vaccin) de rester à la maison et s'isoler jusqu'à ce que l'enfant reçoit un résultat négatif du test.

## Quel est le résultat du test de la COVID-19 de votre enfant

### POSITIF

- Aviser l'école/service de garde que le résultat du test est positif.
- Votre enfant doit rester à la maison et s'isoler pendant les 10 jours qui suivent l'apparition des symptômes.
- Les membres de la famille et les contacts étroits qui ne sont pas vaccinés ou qui sont partiellement vaccinés doivent s'isoler pendant 10 jours.
- Les Services de santé du Timiskaming vous appelleront pour vous poser des questions et vous donner des directives.

### NÉGATIF

- Votre enfant peut retourner à l'école/service de garde s'il n'a pas de fièvre et si ses symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (ou au moins 48 heures après la disparition de leur dernière épisode de vomissements / diarrhée).
- Les frères et sœurs peuvent retourner à l'école/service de garde immédiatement s'ils n'ont pas de symptômes.
- Les membres de la famille peuvent retourner à l'école ou au travail immédiatement s'ils n'ont pas de symptômes.

### PAS DE TEST

- Votre enfant doit rester à la maison et s'isoler pendant les 10 jours qui suivent l'apparition des symptômes.
- Après la période de 10 jours, il peut retourner à l'école/service de garde si ses symptômes s'améliorent.
- Les membres de la famille qui ne sont pas vaccinés ou qui sont partiellement vaccinés doivent s'isoler pendant les 10 jours qui suivent le dernier contact avec l'enfant symptomatique.

## Autre diagnostic

Si le test n'est pas recommandé ou si un professionnel de la santé confirme un autre diagnostic, les membres de la famille peuvent mettre fin à leur isolement et l'enfant peut retourner à l'école/service de garde s'il répond à TOUS les critères suivants :

- Il n'a pas de fièvre (et il ne prend pas de médicament pour faire baisser la fièvre); ET
- Les symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (ou au moins 48 heures après la disparition de leur dernière épisode de vomissements / diarrhée); ET
- Il n'a pas été indiqué de s'auto-isoler par le bureau des Services de santé local après avoir eu un contact étroit avec quelqu'un atteint de la COVID-19.

Pour plus d'informations au sujet des précautions à suivre avec un enfant qui doit s'auto-isoler, veuillez lire la [fiche d'information](#) créé par santé publique Ontario.